

"Entre soutane et alliance" au Brésil

La thèse *Entre soutane et alliance : des femmes de prêtres au Mouvement des prêtres mariés*¹ présentée par Edlene OLIVEIRA SILVA en post-graduat en histoire à l'Université de Brasilia est un travail très intéressant et bien documenté.

Pour comprendre le processus de formation du Mouvement des Prêtres Mariés (MPC) au Brésil dans les années 1980, l'auteure a étudié la construction historique du célibat clérical (Haut Moyen Âge, Réforme Grégorienne, Concile de Trente, Vatican II, l'Encyclique *Sacerdotalis Caelibatus*). Elle a consulté tout ce qui s'est publié au Brésil – revues, journaux – et elle a eu de nombreux contacts avec les témoins actuels, notamment des prêtres mariés.

Son étude historique de la situation des prêtres mariés, de leurs épouses ou concubines, et de l'évolution de la doctrine et de la pratique du célibat ecclésiastique notamment dans le Royaume du Portugal et, à partir du XVI^e siècle au Brésil, est originale. Elle montre comment l'Église a, tout d'abord, demandé au pouvoir royal auquel elle était inféodée, de réprimer le concubinage en punissant des femmes, épouses ou concubines, mais aussi des prêtres, condamnés parfois à l'exil, jusqu'au Brésil, s'ils récidivaient.

Néanmoins, il y a toujours eu beaucoup d'accommodements possibles : des fils de prêtres étaient facilement légitimés par lettres royales et certains ont exercé de très hautes fonctions notamment au Brésil. Et le peuple chrétien, lui, était généralement très compréhensif... L'auteure montre combien le refus du mariage des clercs a été lié à une vision négative de la femme, de la sexualité et du plaisir.

Mais la construction des représentations sur le célibat va se modifier au cours des siècles. Si, pendant la période médiévale les peines les plus dures étaient appliquées aux femmes, dans la modernité cet axe se dirige progressivement vers les clercs eux-mêmes, d'autant qu'à partir du XIX^e siècle, l'Église n'aura plus juridiction sur les concubines et amantes de prêtres, lui restant seulement le droit de punir ses prêtres...

En suivant les méthodes de la nouvelle "histoire culturelle", l'auteure déduit donc que le maintien du célibat est directement en relation avec la construction d'une nouvelle identité du prêtre catholique et la conditionne. Surtout à partir du Concile de Trente, se construit une image ancrée dans la représentation de chasteté attribuée à la vie du Christ et des apôtres et le célibat devient un instrument important du renforcement institutionnel : c'est en tant que seuls représentants légitimes de la pureté et de la sainteté du Christ, que les prêtres deviennent les seuls capables de conduire les fidèles au salut par l'administration des sacrements (spécialement l'eucharistie et la pénitence).

Elle explique aussi la réaction de l'Église après Vatican II quand, déçus par le refus de l'examen par le Concile d'une ouverture vers un clergé marié, et ensuite après la publication de l'encyclique *Sacerdotalis Caelibatus*, des milliers de prêtres quittèrent le ministère avec ou sans la dispense romaine. Elle signale comment et pourquoi la situation des prêtres ayant obtenu la dispense est finalement moins "intéressante" que celle de ceux qui se sont mariés sans dispense ou vivent en concubinage et pour lesquels l'Église est beaucoup plus tolérante... comme elle l'a été pour la pédophilie ! Dans une deuxième partie elle montre comment les prêtres mariés se sont organisés au Brésil, leur recherche d'une identité propre et le conflit entre le MPC et l'Église officielle sur la signification du célibat.

Témoignage éclairant d'un des fondateurs du mouvement des prêtres mariés au Brésil : « *Ce qui intéresse l'Église ce n'est pas le sacrement de l'ordre mais plutôt le célibat (...) Le sacerdoce cesse d'être un sacrement pour devenir la frontière entre la chasteté du célibat et l'impureté du mariage. Oui, impureté parce que celui qui se marie est perdu pour le ministère. Et ainsi d'un coup d'épaule, l'Église arrive à dévaloriser deux beaux sacrements : celui de l'ordre et celui du mariage. Un sacrement complique l'autre. Quelle horreur ! Mon Dieu !* » (Jorge Ribeiro)

Jean-Loup ROBAUX, in *Hors-les-Murs* n° 115, mars 2009

¹ Le texte complet de la thèse, 313 pages, se trouve sur http://bdtd.bce.unb.br/tesed simplificado/tde_busca/arquivo.php?codArquivo=4019